***Promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains***

*Appel à Candidature*

Equitas lance un appel à candidature afin de sélectionner des organisations de la société civile pour participer au programme *Promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains en Tunisie et au Maroc.*

**Date limite de soumission des candidatures : 22 juillet 2022**

Séance d’information en français : 4 juillet 2022, à 14h

Séance d’information en arabe : 4 juillet 2022, à 16h

Pour vous inscrire aux séances d’informations, veuillez envoyer un mail à Rania DERBEL, la coordinatrice régionale MOAN ([rderbel@equitas.org](mailto:rderbel@equitas.org)) au plus tard le 30 juillet 2022

**Présentation du programme**

*“Promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains”* est un programme mené en Tunisie et au Maroc par Equitas- Centre international d’éducation aux droits humains, en collaboration avec des organisations locales engagées à promouvoir les droits des femmes et des filles. Financé par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, ce programme de 3 ans (2021-2024) vise à renforcer la capacité des organisations de la société civile à mettre en œuvre des activités d’éducation aux droits humains qui favorisent l'égalité de genre.

**Présentation d’Equitas – Centre international d’éducation aux droits humains**  
Equitas est une organisation non-gouvernementale à but non-lucratif basée à Montréal, au Canada. Fondée en 1967, Equitas travaille afin de faire avancer l’égalité, la justice sociale et le respect de la dignité humaine par l’entremise de programmes d’éducation aux droits humains au Canada et  
partout dans le monde. Pour plus d’information sur Equitas et sa programmation au Moyen-Orient et en Afrique du nord veuillez consulter : [www.equitas.org](http://www.equitas.org)

**But du Programme**

Le but du programme est de renforcer la capacité des organisations à mettre en œuvre des activités d’éducation aux droits humains (sessions de formation, campagnes de plaidoyer ou de sensibilisation, etc.) qui favorisent l'égalité de genre. A cette fin, le programme offre aux organisations participantes des formations en présentielle et en ligne, des microfinancements et de l’appui pour mettre en œuvre des initiatives communautaires d’éducation aux droits humains, des ateliers et séances de coaching en présentielle et en ligne et diverses activités de réseautage, de soutien et d’évaluation.

**Objectifs du programme**

À l’issue du programme, les organisations participantes devraient être en mesure :

* D’utiliser un cadre fondé sur les normes et principes des droits humains pour analyser les problématiques de leur contexte et, notamment, les défis particuliers que rencontrent les filles et les femmes de leur milieu;
* D’intégrer une approche participative dans leur travail d’éducation aux droits humains, afin de favoriser l’inclusion de toutes et tous, dans une perspective d’égalité de genre;
* De mettre en pratique des stratégies pour promouvoir l’égalité de genre dans le travail d’éducation aux droits humains de leur organisation;
* D’explorer des opportunités de réseautage essentielles à l’avancement de l’égalité de genre dans leur pays et la région MENA;
* D’employer un processus d’évaluation de base pour estimer les résultats de leurs activités d’éducation aux droits humains.

**Modèle d’apprentissage du Programme**

Ce programme d’éducation en droits humains est fondé sur les principes de l’apprentissage pour adultes basé sur l’expérience. La majeure partie du contenu provient des participant-e-s, le Programme constituant le cadre dans lequel sont partagées les expériences. L’accent est placé sur la mise en application des connaissances acquises et sur l’élaboration de stratégies d’action. La réflexion et l’évaluation continues jouent un rôle central dans ce processus d’apprentissage.

**Activités du Programme :**

A titre indicatif, voici le calendrier des principales activités envisagées dans le cadre du programme. Ce calendrier est sujet à changement, en fonction des besoins des organisations sélectionnées ou de l’évolution du contexte.

|  |  |
| --- | --- |
| **Session d’information**  (Incluant période de questions relatives à l’appel à candidature) | En français : 4 juillet 2022, à 14h  En arabe : 4 juillet 2022, à 16h |
| **Date limite de soumission des candidatures** | 22 juillet 2022 |
| **Annonce des organisations sélectionnées** | 15 août 2022 |
| **Groupe de discussion** – *Identifier nos forces et nos besoins organisationnels*   Atelier présentiel ou en ligne d’environ 2h (2 à 4 personnes par organisation) | Aout – septembre 2022 |
| **Formation en ligne** pour les éducatrices et éducateurs en droits humains – *Mettre le monde à l’Endroit*  Formation en ligne asynchrone comprenant 5 modules d’environ 2h, pouvant être complétés suivant le rythme de chaque personne.  (Offerte à toutes les personnes intéressées. Prérequis obligatoire pour les personnes qui participeront à la formation présentielle de 5 jours) | Septembre – Octobre 2022 |
| **Groupe de discussion** – *Analyser notre contexte en utilisant l’approche fondée sur les droits*  Atelier présentiel ou en ligne d’environ 2h  (2 à 4 personnes par organisation) | Novembre 2022 |
| **Formation** des éducatrices et éducateurs en droits humains - *Promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains*  Formation présentielle de 5 jours à Tunis  (2 à 4 personnes par organisation) | Décembre 2022 |
| **Initiative communautaire** – *Promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains*  Chaque organisation déterminera les modalités de son initiative communautaire et recevra un microfinancement et de l’appui pour la mettre en œuvre.  (Engagement obligatoire de toutes les personnes ayant bénéficié de la formation de 5 jours. Participation encouragée de tous les membres de l’organisation). | Janvier à juillet 2023 |
| **Séances de coaching** – *Planifier, mettre en œuvre et évaluer une initiative communautaire d’éducation aux droits humains pour promouvoir l’égalité de genre*  5 Ateliers en ligne d’environ 2 h  (2 à 4 personnes par organisation) | Janvier à juillet 2023 |
| **Communauté de pratique** - *Promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains*  Diverses activités en ligne et/ou présentielles (forum de discussion, webinaires, rencontres, etc.) pour favoriser le réseautage et l’échanges des leçons apprises et bonnes pratiques entre les organisations impliquées dans le programme et/ou d’autres organisations intéressées à promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains. | A partir de janvier 2023 |
| **Formation régionale** des éducatrices et éducateurs en droits humains  Modalités à déterminer – Pour favoriser l’échanges des leçons apprises et bonnes pratiques pour promouvoir l’égalité de genre par l’éducation aux droits humains dans la région MENA. | Juillet 2023 |
| **Autres activités** – A déterminer  Les activités qui seront menées entre juin 2023 et mars 2024 seront déterminées en fonction des besoins des organisations impliquées. | Juillet 2023- Mars 2024 |

**Profil des organisations et des candidat-e-s**

Afin de maximiser l’impact du programme, une attention toute particulière est portée à la sélection des organisations et des candidat-e-s.

Les **organisations** présentant une candidature doivent :

* Démontrer un engagement envers la promotion et la protection des droits humains;
* Être engagées dans des activités pour la promotion de l’égalité de genre et/ou des droits des femmes et des filles;
* S’engager à faciliter, au sein de leur organisation, la retransmission et l’utilisation des connaissances acquises dans le cadre du programme;
* S’engager à participer à l’ensemble des activités prévues dans le cadre du programme (juillet 2022 à mars 2024), incluant la mise en œuvre d’une initiative communautaire d’éducation aux droits humains pour promouvoir l’égalité de genre.

Le programme est avant tout conçu pour les organisations de la société civile. Cependant, les candidatures d’institutions nationales de défense des droits humains, d’agences gouvernementales, d’institutions d’enseignement ou autres types d’organisations sans but lucratif ayant entrepris des activités d’éducation aux droits humains pourraient aussi être considérées.

Les **candidat-e-s** d’organisations qualifiées doivent :

* Être employé-e ou bénévole actif pour leur organisation depuis au moins 2 ans, ou depuis sa création pour les organisations crées depuis moins de 2 ans ;
* Avoir une expérience d’éducation aux droits humains (activités de formation, sensibilisation, plaidoyer...)
* Être en mesure d’influencer les activités d’éducation aux droits humains menées par leur organisation;
* S’engager à retransmettre les connaissances acquises dans le cadre du programme à leurs collègues et aux autres parties prenantes;
* S’engager à jouer un rôle actif dans l’ensemble des activités du programme, incluant dans la planification, mise en œuvre et évaluation d’une initiative communautaire d’éducation aux droits humains pour promouvoir l’égalité de genre;
* Être sensibles aux défis soulevés par l’égalité de genre et respecter la diversité dans des activités de formation, la création de réseaux et le développement de nouveaux programmes et partenariats;
* Maîtriser le français ou l’arabe.

**Processus de sélection**

Un comité de sélection examinera toutes les candidatures reçues et sélectionnera les organisations pour participer à l’ensemble du programme. De plus, les organisations sélectionnées doivent proposer, pour participer aux différentes activités du programme, des candidat-e-s qui répondent aux critères de sélection, notamment pour la formation présentielle de 5 jours à Tunis, dont le nombre de places est limité à 25 personnes, issues des organisations sélectionnées. S’appuyant sur les exigences détaillées plus haut, le comité tient également compte d’une représentation équitable de genre et géographique.

Equitas se réserve le droit de sélectionner une partie ou la totalité des candidat-e-s proposé-e-s par chaque organisation.

**Comment soumettre la candidature de votre organisation ?**

Chaque organisation intéressée doit remplir le *F*[*ormulaire de demande de participation*](https://forms.office.com/r/x4SqLV2dkS) et proposer de 2 à 4 candidat-e-s, dont au moins 50% s’identifiant comme femme, pour participer aux activités du programme. Le formulaire complété doit être rempli en ligne au plus tard le **22 juillet 2022**.

Equitas ne procède à aucune discrimination à la sélection des candidatures et encourage vivement les personnes avec leurs diversités humaines à postuler